



ANDRÉ LUCAS

**LE DROIT
DE
L'INFORMATIQUE**

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

THÉMIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR MAURICE DUVERGER

DROIT

ANDRÉ LUCAS

Professeur à la Faculté de Droit de Nantes

DR 584

*Le droit
de l'informatique*

6926 $\frac{2}{2}$



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

INTRODUCTION	15
--------------------	----

PREMIÈRE PARTIE

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

TITRE PREMIER

CRÉATION DES TRAITEMENTS AUTOMATISÉS

CHAPITRE PREMIER. — Procédure de droit commun.....	35
1 / Traitements publics	36
A. Création par acte réglementaire	36
B. Autorisation législative	42
2 / Traitements privés	46
CHAPITRE II. — Procédure simplifiée	48
1 / Domaine d'application des normes simplifiées	51
2 / Contenu des normes simplifiées	53
CHAPITRE III. — Utilisation du répertoire national d'identification des personnes physiques.....	60
CHAPITRE IV. — Flux transfrontières de données	65

TITRE II

COLLECTE DES INFORMATIONS

CHAPITRE PREMIER. — Informations exclues de la collecte	75
1 / Exclusions de principe	75
A. Informations nominatives concernant les infractions, condamnations ou mesures de sûreté	76
B. Informations nominatives relatives aux origines raciales ou aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou aux appartenances syndicales	82
C. Informations nominatives concernant les vérifications d'identité	88
D. Informations nominatives concernant l'exercice par les emprunteurs de la faculté de rétractation reconnue par l'article 7 de la loi n° 78-22 du 10 janvier 1978	89
E. Informations relevant de la vie privée	90
2 / Exclusions fondées sur le principe de finalité	91
3 / Exclusions fondées sur l'opposition des intéressés	94
CHAPITRE II. — Modalités de la collecte	97
1 / Interdiction des moyens frauduleux, déloyaux ou illicites	97
2 / Obligation de renseignement	98

TITRE III

DROITS DES PERSONNES FICHÉES

CHAPITRE PREMIER. — Droit d'accès et de communication	111
1 / Règles générales	113
A. Droit d'accès	113
1 / Accès direct	113
2 / Accès indirect	121
B. Droit de communication	124
2 / Fichier électoral	126

CHAPITRE II. — Droit à la confidentialité	130
1 / Obligations du responsable du traitement	131
2 / Obligations des destinataires des informations	139
CHAPITRE III. — Droit de contestation	145
1 / Contestation des informations	145
A. Règles générales	145
B. Obligations du responsable du fichier	147
2 / Contestation des raisonnements et décisions	152

TITRE IV

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE
ET DES LIBERTÉS

CHAPITRE PREMIER. — Organisation	159
CHAPITRE II. — Attributions	164
1 / Pouvoir réglementaire	165
2 / Avis, propositions, conseils et recommandations	166
3 / Contrôle	171
4 / Information	176

DEUXIÈME PARTIE

INFORMATIQUE ET DROIT DES BIENS

TITRE PREMIER

LES CRÉATIONS INFORMATIQUES

CHAPITRE PREMIER. — Le logiciel	183
1 / Nature du logiciel	183
2 / Protection du logiciel	193
A. Protection par brevet	198
1 / Exclusion de principe	198
2 / Tempérament	205

B. Protection par le droit d'auteur	208
1 / Evolution du problème	208
2 / Conditions de la protection	215
3 / Titulaires des droits	227
a / Principes	227
b / Créations de salariés	228
c / Œuvres de commande	237
d / Œuvres collectives	240
4 / Régime des droits	244
CHAPITRE II. — Les topographies de produits semi-conducteurs...	262
1 / Principe d'une protection spécifique.....	268
2 / Conditions de la protection	274
3 / Régime des droits	281
CHAPITRE III. — Les banques de données	289
1 / Conditions de la protection	293
A. La mise en forme du document.....	293
B. L'organisation de la banque de données.....	295
2 / Titulaires des droits	302
3 / Régime des droits	306
CHAPITRE IV. — Les créations assistées par ordinateur	311
1 / Conditions de la protection	313
A. Inventions industrielles	313
B. Créations littéraires et artistiques	314
2 / Titulaires des droits	321

TITRE II

LES DONNÉES

CHAPITRE PREMIER. — Les droits des auteurs d'œuvres préexistantes	327
1 / Mémorisation d'œuvres protégées	328
A. Actes soumis à autorisation de l'auteur	328
B. Mise en œuvre des prérogatives de l'auteur	339

2 / Récupération d'œuvres protégées	341
A. Nécessité d'une autorisation spéciale	341
B. Modalités de calcul des droits pécuniaires	344
CHAPITRE II. — La théorie des biens informationnels	347
1 / Exposé	347
2 / Appréciation critique	353

TROISIÈME PARTIE

INFORMATIQUE ET DROIT DES OBLIGATIONS

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — La preuve	367
1 / L'existence de l'obligation	370
A. Règles légales	370
1 / Actes juridiques	370
2 / Faits juridiques.....	377
B. Conventions relatives à la preuve	379
2 / L'extinction de l'obligation.....	383

TITRE PREMIER

LES CONTRATS RELATIFS
AUX SYSTÈMES DE TRAITEMENT

CHAPITRE PREMIER. — Les contrats d'équipement informatique...	393
1 / Qualification du contrat	394
A. Les contrats de fourniture de logiciels	395
B. Les contrats « clés en main »	408

2 / Formation du contrat	412
A. Contrats de droit privé.....	413
1 / Le consentement.....	413
a / L'accord de volontés	413
b / Le devoir de conseil du fournisseur	415
c / Le devoir de collaboration de l'utilisateur	421
2 / L'objet	423
B. Marchés publics	425
3 / Effets du contrat	430
A. Contenu des obligations	430
1 / Obligations contractuelles de conseil et de collaboration	430
2 / Obligation principale du fournisseur	432
3 / Garantie	440
B. Tempéraments au principe de l'effet relatif.....	443
CHAPITRE II. — Les prestations connexes	448
1 / Conseil et assistance	448
2 / Maintenance	451
A. Maintenance du matériel	453
B. Suivi du logiciel	457
3 / Assurance	459
A. Assurances de choses	460
B. Assurances de responsabilité	464

TITRE II

LES CONTRATS RELATIFS AUX DONNÉES

CHAPITRE PREMIER. — Objet des contrats	469
1 / Données fournies	469
2 / Modalités de la fourniture	474
CHAPITRE II. — Régime des contrats	479
1 / Relations entre les partenaires professionnels	479
A. Contrat entre le producteur et le serveur.....	479
B. Contrat entre le producteur et le distributeur.....	481
C. Contrat entre le transporteur et le fournisseur du service	484

2 / Relations entre fournisseur et client	486
A. Obligations du fournisseur	488
B. Obligations du client	492

QUATRIÈME PARTIE

INFORMATIQUE ET DROIT PÉNAL

TITRE PREMIER

LES DÉLITS COMMIS

A L'AIDE DE MOYENS INFORMATIQUES

CHAPITRE PREMIER. — Atteintes aux personnes	503
CHAPITRE II. — Atteintes aux biens	511
1 / Escroquerie	512
2 / Faux	514

TITRE II

LES DÉLITS COMMIS

CONTRE LES SYSTÈMES INFORMATIQUES

CHAPITRE PREMIER. — Dégradations et altérations	519
1 / Dégradation du matériel ou des supports	519
2 / Altération du contenu des logiciels et des données.....	521
CHAPITRE II. — Utilisations abusives	524
1 / Droit positif	525
2 / Projets de réforme	527
CHAPITRE III. — Pillage des logiciels et des données	530
1 / Contrefaçon	531
2 / Vol	534
3 / Violation de secrets	541
INDEX	545